

220C2316  
FR0013183589-FS0724

3 juillet 2020

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**AURES TECHNOLOGIES**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 juillet 2020, la société par actions simplifiée Moneta Asset Management (36 rue Marbeuf, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 juillet 2020, le seuil de 5% du capital de la société AURES TECHNOLOGIES et détenir, pour le compte desdits fonds, 195 231 actions AURES TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 4,88% du capital et 3,62% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions AURES TECHNOLOGIES sur le marché.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé selon le déclarant de 4 000 000 actions représentant 5 394 144 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.